



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE LYON

ARRÊTÉ 2018-15

CHARGE DE MISSION SAINT-ÉTIENNE

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Lyon,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques ayant le statut d'établissement public rattaché à une université ;

Vu le référentiel des activités d'encadrement et d'appui des enseignants-chercheurs adoptés par le Conseil d'Administration Restreint dans sa séance du 3 juillet 2018 ;

Vu la délibération n°9-20180921 du conseil d'administration du 21 septembre 2018 relative à la charge de mission pédagogique ;

ARRÊTE

Article 1 Madame Hélène Surrel est nommée chargée de mission pédagogique pour le campus de Saint-Étienne pour l'année universitaire 2018-2019.

Article 2 Les missions confiées à Madame Hélène Surrel sont de développer le campus de Sciences Po Lyon à Saint-Étienne, en portant particulièrement attention au développement du 2^e cycle.

Article 3 24 HETD sont accordées à cette mission au titre du référentiel des activités d'encadrement et d'appui des enseignants-chercheurs

Article 4 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 24 septembre 2018

Le directeur de l'IEP de Lyon

Renaud PAYRE

